

09.01.02 Ciné Nature au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds – présentation du film sur les tortues marines

Cela fait plus de 100 millions d'années que les tortues marines parcourent les mers. Les traces des premiers fossiles remontent à quelque 230 millions d'années. Cet étonnant reptile, dont il existe actuellement sept espèces vivantes, est vénéré dans le monde entier tant pour des motifs d'ordre culturel que social. Il symbolise la longévité, la fertilité, la force et la protection contre le mal. Que ce soit chez les populations aborigènes de l'Australie et leurs voisins d'Asie et du Pacifique ou chez les communautés côtières de l'Afrique, de l'Amérique centrale, du Sud et de l'Europe, la tortue a toujours occupé une place d'une importance particulière. Dans certains mythes relatifs à la création, il est dit que c'est sur le dos de cet animal que le monde a été créé.

En raison de leur exploitation abusive et des autres menaces qui pèsent sur elles, six sur les sept espèces de tortues marines sont en voie de disparition. Les menaces principales sont la pollution qui est à l'origine de graves maladies, l'asphyxie par

noyade dans les filets de pêche, la perte d'habitat, en particulier les constructions sur les plages de ponte, et la capture pour la commercialisation. L'écaille de la tortue imbriquée étant décorative, elle a fait l'objet d'un commerce intense au moins depuis le temps des pharaons. On raconte que la baignoire de Cléopâtre était faite d'écailles de tortue. Plus près de nous certaines horloges sont décorées d'écailles de tortue.

Depuis sa fondation en 1961, le WWF a soutenu, au niveau mondial de nombreuses initiatives visant à conserver les tortues marines. Une grande partie du travail initial a consisté à établir une cartographie de la répartition des plages de ponte sur la base de relevés faits dans plus de 40 pays. Puis les efforts du WWF se sont concentrés sur des projets pour la survie des œufs et des nouveau-nés, l'établissement de zones protégées, la recherche sur la biologie des tortues marines, l'écologie et le comportement, la surveillance du commerce des produits de tortue, l'étude des menaces que constitue la pêche et enfin le parrainage de conférences internationales.

L'inscription des sept espèces dans la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction oblige les 151 Etats signataires à en interdire la

commercialisation au niveau international et la mise en circulation d'un système de filet qui permet aux tortues de s'échapper à permis de sauver de très nombreux individus.

La région que vous allez découvrir aujourd'hui est une des zones de projets prioritaires du WWF. Il collabore avec les gouvernements concernés pour créer un réseau de dix aires protégées dans la zone du golfe de Fonseca, entre le Honduras, le Nicaragua et le Salvador.